

**FRANCE**

Comment l'enseignement catholique s'adapte aux contraintes budgétaires

ÉDUCATION

Le nombre d'élèves dans les écoles catholiques est stable (+0,1 %) en cette rentrée.

Les chefs d'établissement ont dû refuser des demandes pour des raisons budgétaires.

Marie-Christine Corbier
[@mccorbier](#)

Avec ses 7.600 établissements, l'école catholique « se porte bien »,

affirmait jeudi le secrétaire général de l'enseignement catholique, Pascal Balmand, lors de sa conférence de rentrée. Fortes de 2.099.890 élèves, les écoles catholiques accueillent 2.576 élèves de plus que l'an dernier, soit une petite hausse de 0,1 %. Un signe de « vitalité », selon Pascal Balmand, qui relève toutefois une croissance « beaucoup moins soutenue que celle des trois ou quatre dernières années ». Cela s'explique par la démographie (qui chute dans le premier degré) mais aussi par « les arbitrages budgétaires de l'Etat ».

La rentrée 2018 s'est faite sans créations de postes, contrairement à celles du quinquennat précédent. « Notre capacité à répondre à l'aspira-

tion des familles s'en est trouvée fortement réduite, au point qu'en de nombreux lieux nos chefs d'établissement ont dû refuser une part croissante des demandes d'inscription qui leur étaient adressées », indique encore Pascal Balmand.

« L'école catholique ne vit pas dans l'opulence », complète-t-il, en regrettant que des collectivités territoriales « rechignent à s'acquitter des forfaits pourtant rendus obligatoires par la loi Debré », comme l'a relevé la Cour des comptes le mois dernier. Les orientations budgétaires du gouvernement, qui se traduiront pour la rentrée 2019 par une suppression de 550 postes de professeurs dans l'enseignement catholique, vont compliquer la donne. Pascal

Balmand évoque une « *perte sèche* » et promet « *des redéploiements d'envergure* », d'autant que la politique de suppression de postes doit se poursuivre.

Assouplissements pédagogiques

Face à cela, les établissements catholiques innovent, pour « *garantir à la fois des conditions d'enseignement fécondes et une moindre consommation de moyens horaires* ». Dans des écoles ou des collèges à effectifs réduits, des « *classes de cycle* » se mettent en place. Au lieu de s'organiser en quatre niveaux (6^e, 5^e, 4^e, 3^e), une dizaine de collèges n'en ont plus que trois, et les élèves sont répartis en « *groupes de besoins*



Fortes de 2 millions d'élèves, les écoles catholiques accueillent 2.576 élèves de plus que l'an dernier. *Photo Denis Allard/RéA*

spécifiques » et « *centres d'intérêt* ». Un élève peut ainsi faire son collège en trois ou cinq ans, selon ses besoins. L'enseignement catholique réclamait depuis des années

de pouvoir mettre en œuvre ces assouplissements pédagogiques. Pour la première fois en cette rentrée, l'Éducation nationale a donné son feu vert. ■